

III - LE MILIEU HUMAIN

III.1 - La démographie de la zone d'étude

Dans la région Provence, Alpes, Côte d'Azur, troisième région de France avec 4,5 millions d'habitants, après l'Île de France et la région Rhône-Alpes, le département des Alpes-maritimes est avec 1 011 800 habitants en 1999 (soit 22,5 % de la population régionale) le deuxième département de la région en terme de population, après les Bouches du Rhône.

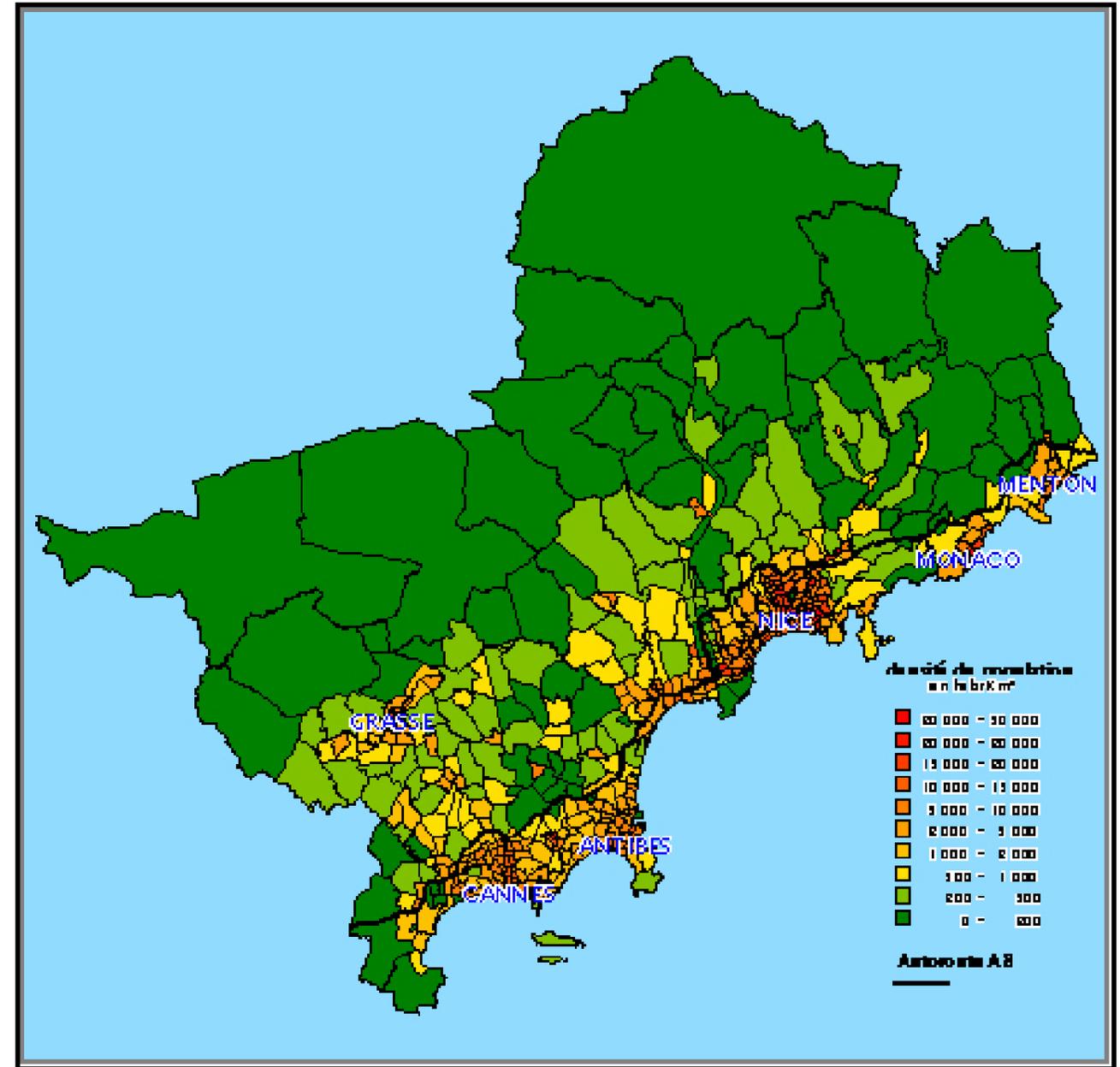
Selon l'étude MVA Limited (2004), près de la moitié de la population des Alpes-Maritimes habite la communauté d'agglomération Nice-Côte d'Azur. L'unité urbaine de Nice s'étend sur tout le littoral ouest des Alpes-Maritimes de Théoule-sur-Mer jusqu'à Saint-Jean-Cap-Ferrat. Ainsi, l'agglomération niçoise fait partie d'un réseau de villes majeures s'étirant le long du littoral entre Rome et Barcelone. Au niveau national, avec 889 000 habitants, l'unité urbaine de Nice, se classe en 5^{ème} position. Au niveau régional, c'est la 2^{ème} unité urbaine après Marseille – Aix-en-Provence.

La densité moyenne du département – 236 habitants au km² (moyenne nationale 108 habitants / km²) – masque de fortes disparités sur le territoire : 1527 habitants / km² dans le périmètre de la Communauté d'Agglomération de Nice-Côte d'Azur et seulement 587 habitants / km² dans la communauté d'agglomération de Sophia-Antipolis. Aujourd'hui, la bande côtière très étroite (10 km à Nice), surpeuplée, regroupe 95 % de la population du département tandis que le moyen et haut pays peu peuplés, voire désertiques ne survivent que par les résidences secondaires et les activités de loisir (ski). La croissance de la population constatée lors du dernier recensement se répartit très inégalement dans le département en se concentrant dans l'ouest.

A l'image de l'ensemble des départements de Provence, Alpes, Côte d'Azur, le département des Alpes-Maritimes présente un solde migratoire positif avec + 38 000 personnes entre 1990 et 1999, derrière le Var (+ 55 000 personnes) et devant les Bouches du Rhône (+ 35 000 personnes). Cependant, le recensement de la population de 1999 a mis en évidence une baisse sensible de la croissance de la population (0,44 % par an entre 1990 et 1999 contre 1,23 % par an entre 1982 et 1990) qui s'explique essentiellement par une dégradation du solde migratoire tandis que le solde naturel reste proche de zéro.

Les nouveaux arrivants contribuent à un rajeunissement de la population dans les Alpes-Maritimes, bien que la proportion de personnes âgées de plus de 65 ans reste forte (22 %). Ainsi, parmi les 175 000 personnes venues s'installer durant la période intercensitaire (soit 17,3 % de la population départementale), près des deux tiers ont moins de 40 ans en 1999. Aujourd'hui les Alpes-Maritimes n'attirent pas plus les personnes âgées que les autres départements. D'autre part, on constate que ces nouveaux arrivants s'installent principalement dans l'arrière pays niçois et dans l'ouest du département. Ces territoires se caractérisent aujourd'hui par une population plus jeune par opposition à l'est du département.

Une poursuite des tendances observées entre 1982 et 1999, conduirait à une population de 525 000 habitants dans la Communauté d'Agglomération de Nice-Côte d'Azur en 2014 soit 37 600 habitants de plus qu'en 1999.



Carte de répartition de la densité de population (en nombre d'habitants / km²) dans les Alpes-Maritimes